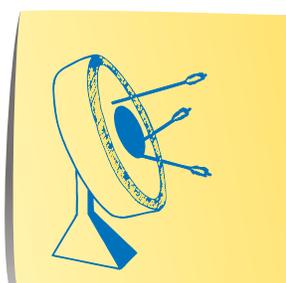
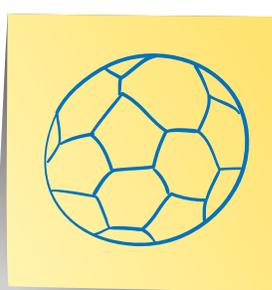
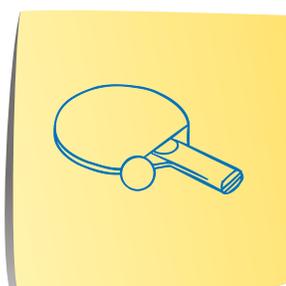


Direction du sport et des loisirs

Plan stratégique 2016 – 2020



**Plan stratégique de la Direction du sport et des loisirs
2016-2020**

Province du Nouveau-Brunswick
CP 6000, Fredericton NB E3B 5H1

WWW.GNB.CA

ISBN 978-1-4605-1696-6 (édition imprimée)
ISBN 978-1-4605-1698-0 (PDF : française)
ISBN 978-1-4605-1697-3 (PDF : anglaise)

Imprimé au Nouveau-Brunswick

11025

Mission

Assurer un leadership et un soutien stratégiques renforçant le réseau des sports et des loisirs et accroissant les possibilités de vie active pour améliorer le mieux-être de tous les Néo-Brunswickois.

Vision

Solide réseau d'organisation des sports et des loisirs offrant des possibilités concrètes, accessibles et hautement valorisées qui contribuent au mieux-être de tous les Néo-Brunswickois.



VALEURS

Leadership	Collaboration	Responsabilisation
Participation à vie	Inclusion et équité	Durabilité
Bien public	Excellence	Sécurité et éthique

Buts stratégiques

Vie active – sport et loisirs pour la vie

- Harmonisation avec l'approche ACSV
- Littératie physique
- Programmes de qualité
- Investissement dans le leadership

Inclusion et accès

- Stratégies et politiques
- Soutien des possibilités

Milieus favorables

- Célébration des succès
- Installations et locaux
- Sécurité et éthique
- Influence sur les politiques

Renforcement des partenariats

- Collaboration
- Responsabilisation et mobilisation

Efficacité opérationnelle

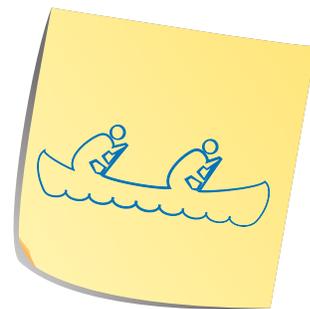
- Technologie
- Responsabilisation et prise de décisions fondées sur des données probantes
- Perfectionnement professionnel
- Communication
- Rationalisation
- Planification

Introduction

Le sport et les loisirs constituent des fondements essentiels de notre qualité de vie et de notre bien-être. Ce lien direct entre sport et loisirs met en relief le degré élevé de priorité accordé à l'activité physique au sein du réseau des sports et des loisirs du Nouveau-Brunswick.

L'objectif de la Direction du sport et des loisirs est de promouvoir le sport, les loisirs et les possibilités de mener une vie active pour tous les Néo-Brunswickois afin de rehausser le mieux-être et la qualité de vie de tous. La

Direction assure un leadership et un soutien stratégiques afin de renforcer le sport et les loisirs au Nouveau-Brunswick et d'encourager la participation, de stimuler le développement et de célébrer l'excellence. Un réseau de bureaux régionaux facilite la prestation des programmes et des services communautaires de sport, de loisirs et d'activité physique.



Définitions

Le **bien-être** est l'existence d'une qualité de vie optimale dans toute la force du terme, en tenant compte, mais pas forcément exclusivement, des aspects suivants : bons niveaux de vie, santé robuste, environnement durable, communautés dynamiques, population instruite, utilisation équilibrée du temps, niveaux élevés de participation démocratique, et accès et participation aux loisirs et à la vie culturelle. (Indice canadien du mieux-être)

On parle de **loisir** pour décrire l'expérience vécue lorsque nous choisissons librement de participer à des activités

physiques, sociales, intellectuelles, créatives et spirituelles qui renforcent le bien-être des individus et de la communauté. (Cadre stratégique 2015 pour le loisir au Canada)

Le **sport** est une forme particulière de loisir qui nécessite une combinaison de compétences physiques, techniques, tactiques et mentales. Quels que soient l'âge, le stade et le niveau de compétences, toutes les personnes sont invitées à participer et motivées à s'améliorer.

Mission et vision

La Direction du sport et des loisirs a pour mission d'assurer un leadership et un soutien stratégiques afin de renforcer le réseau des sports et des loisirs et d'accroître les possibilités de vie active pour améliorer le bien-être de tous les Néo-Brunswickois.

La vision de la Direction est de mettre en place un solide réseau d'organisation du sport et des loisirs procurant des possibilités concrètes, accessibles et hautement valorisées qui contribuent au mieux-être de tous les Néo-Brunswickois.

Valeurs

Pour servir l'intérêt public, les employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick adoptent des valeurs fondamentales qui influent leurs attitudes et leurs actions, notamment **l'INTÉGRITÉ, le RESPECT, l'IMPARTIALITÉ, le SERVICE et la COMPÉTENCE.**

Le sport et les loisirs reposent sur les principes et les valeurs des normes les plus élevées, notamment celles exposées dans le *Cadre stratégique pour le loisir au Canada* et la *Politique canadienne du sport*. La Direction du sport et des loisirs souscrit à ces valeurs et à ces principes, ainsi

qu'à ceux définis par les aspirations des partenaires et des intervenants des réseaux du Nouveau-Brunswick et formant l'assise du Cadre stratégique de la politique du sport et des loisirs du Nouveau-Brunswick.

La Direction a effectué une synthèse des documents clés et a adopté les principes qui suivent comme valeurs fondamentales.

Le leadership créatif, visionnaire, innovateur et stratégique.

La collaboration par les partenariats et le travail d'équipe.

La responsabilisation au moyen d'ententes claires, d'une planification continue et d'un suivi.

La participation à vie : Particuliers et collectivités bénéficient d'une participation durant toute la vie, de la petite enfance à l'âge avancé.

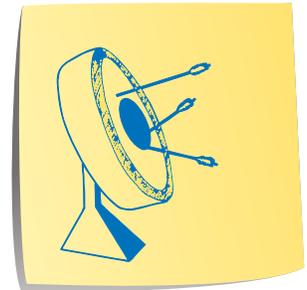
L'inclusion et l'équité : On entend par *inclusion* la pratique organisationnelle permettant de faire en sorte que tous les groupes et toutes les personnes soient les bienvenus et valorisés. L'équité évoque un accès équitable aux ressources, aux possibilités et aux expériences.

La durabilité : Pour offrir des expériences de qualité dans le domaine du sport et des loisirs, il faut un réseau durable sur le plan des ressources humaines, du fonctionnement économique et de l'environnement.

Le bien public : Des sports et des loisirs de qualité doivent être accessibles à tous et être payés par une combinaison d'impôts et de frais flexibles imposés aux usagers prenant en considération la situation économique. Il ne s'agit pas de refuser des services aux personnes qui disposent de ressources, mais il ne faut pas les servir au détriment de celles dont la participation est soumise à des contraintes.

L'excellence dans la prestation et l'accomplissement de divers rôles.

La sécurité et l'éthique dans toutes les activités et tous les gestes posés.



Buts stratégiques

Les cinq buts stratégiques sont directement liés à la Politique canadienne du sport, au Cadre stratégique pour le loisir au Canada et au schéma stratégique du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. Ces buts stratégiques contribuent directement à la réalisation des priorités communes que sont l'harmonisation avec les ententes nationales ratifiées par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du sport, de l'activité physique et des loisirs, la rationalisation en vue de l'amélioration de l'efficacité et du partage des ressources, ainsi que la communication et le réseautage.

1 Vie active – sport et loisirs pour la vie

Améliorer la vie active par la participation aux sports et aux loisirs pendant la durée du cycle de la vie.

2 Inclusion et accès

Améliorer l'inclusion et l'accès aux sports et aux loisirs pour les populations qui font face à des contraintes sur le plan de la participation.

3 Milieux favorables

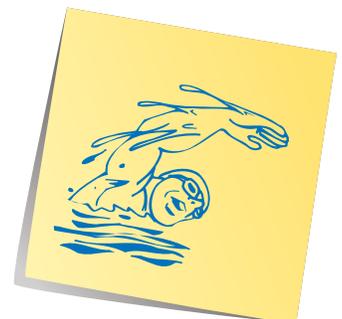
Aider à la création de milieux physiques et sociaux favorables à la participation et à l'implantation de collectivités solides et bienveillantes.

4 Renforcement des partenariats

Assurer l'essor continu et la durabilité du secteur en soutenant l'expansion des organisations, l'amélioration des ressources et le perfectionnement des animateurs.

5 Efficacité opérationnelle

Assurer un niveau optimal d'efficacité et d'efficacité opérationnelles.



1 Vie active – sport et loisirs pour la vie

Améliorer la vie active par la participation aux sports et aux loisirs pendant la durée du cycle de la vie.

Priorités

6. **Harmonisation avec le mouvement Au Canada, le sport c'est pour la vie** : Harmoniser tous les programmes de sport et de loisirs avec le modèle Au Canada, le sport c'est pour la vie. Le modèle encourage les activités propices au développement.
7. **La littératie physique** : Incorporer la littératie physique dans les programmes de sport et de loisirs offerts aux gens de tous âges et de toutes capacités. La littératie physique est reconnue comme une condition préalable à la participation à vie au sport et aux loisirs et au plaisir de s'y adonner. Il soutient une vie active dans divers contextes.
8. **Programmes de qualité** : Soutenir la prestation de programmes de qualité maximisant les bienfaits et

encourageant la participation. Les programmes devraient s'appuyer sur des objectifs clairs pour l'atteinte des résultats escomptés. La participation aux programmes de sport et de loisirs peut procurer divers bienfaits et devrait être planifiée de façon délibérée.

9. **Investir dans le leadership** : Réaliser des investissements stratégiques dans le leadership, notamment l'entraînement, l'enseignement, l'organisation et l'arbitrage afin de soutenir la prestation de programmes de qualité.



Indicateurs de rendement clés

- ◆ Organisations provinciales de sport ayant amélioré l'harmonisation de leur action avec l'approche Au Canada, le sport c'est pour la vie.
- ◆ Projets régionaux de développement à long terme des athlètes axés sur de nouveaux programmes ou des programmes améliorés de savoir-faire physique.
- ◆ Entraîneurs suivant chaque année le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE).
- ◆ Entraîneurs obtenant la certification.
- ◆ Arbitres et officiels suivant une formation structurée chaque année.
- ◆ Bénévoles et personnel suivant une formation soutenue par la Direction chaque année.

2 Inclusion et accès

Améliorer l'inclusion et l'accès aux sports et aux loisirs pour les populations qui font face à des contraintes sur le plan de la participation.

Priorités

1. **Stratégies et politiques** : Élaborer et mettre en application des stratégies et des politiques qui feront en sorte qu'aucune famille ni personne au Nouveau-Brunswick ne soient privées de l'accès à des possibilités publiques de sport et de loisirs.
2. **Soutien des possibilités** : Assurer un leadership et un soutien en vue de fournir des possibilités aux groupes traditionnellement sous-représentés et aux populations marginalisées afin qu'ils réalisent leur

potentiel et participent pleinement à tous les types de sports et de loisirs, y compris en assumant un rôle de leadership.

- a. Femmes et filles dans tous les contextes et situations
- b. Personnes handicapées
- c. Autochtones
- d. Personnes défavorisées sur le plan économique

Indicateurs de rendement clés

- ◆ Femmes et filles participant à des programmes soutenus par la Direction.
- ◆ Personnes handicapées participant à des programmes soutenus par la Direction.

- ◆ Possibilités parallèles de sports (programmes de parasports) offertes ou créées par des organismes et clubs.
- ◆ Autochtones des collectivités des Premières Nations participant à des programmes soutenus par la Direction.
- ◆ Jeunes défavorisés sur le plan économique participant à des programmes soutenus par la Direction.
- ◆ Membres de populations sous-représentées assumant des postes de direction : entraîneurs, arbitres, membres de conseil d'administration, etc.

3 Milieux favorables

Aider à la création de milieux physiques et sociaux favorables à la participation et à l'implantation de collectivités solides et bienveillantes.

Priorités

1. **Célébrer les succès et les réalisations** : Célébrer les succès et les réalisations des Néo-Brunswickois (notamment les bénévoles, les responsables, les entraîneurs, les arbitres et les athlètes) afin d'encourager la participation et de promouvoir les bienfaits du sport et des loisirs.
2. **Installations et locaux** : Encourager et faciliter l'utilisation des locaux existants (écoles, églises, parcs, etc.) pour de multiples activités d'une manière sécuritaire et efficace à l'appui des pratiques exemplaires en matière de sport et de loisirs; fournir un soutien tout au long du processus de planification en vue de fournir ou de renouveler des installations et des infrastructure essentielles. Promouvoir les conceptions d'installations compatibles avec les meilleures pratiques actuelles pour améliorer la participation communautaire aux sports et aux loisirs.
3. **Sécurité et éthique** : Soutenir la mise en application de pratiques sécuritaires et éthiques.
4. **Influencer les politiques** : Influencer les politiques soutenant les possibilités de sport et de loisirs de qualité au sein dans tous les environnements (collectivités, milieux de travail, écoles, familles, etc.).

Indicateurs de rendement clés

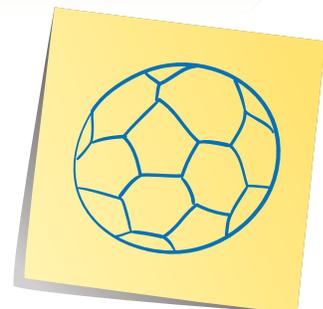
- ◆ Occasions, activités et possibilités mettant en évidence les réalisations et les réussites.
- ◆ Facilitation des ententes relatives à l'accès aux installations communautaires et scolaires.
- ◆ Suivi des organismes provinciaux et locaux dotés de politiques et mettant des politiques en application (politique sur le harcèlement, code déontologique, politique d'inclusion des LBGQT, etc.).
- ◆ Demandes provinciales d'infrastructure de sport et de loisirs que la Direction est chargée d'examiner.

4 Renforcement des partenariats

Assurer la croissance continue et la durabilité du secteur en soutenant le développement des organisations, l'amélioration des ressources et le perfectionnement des animateurs.

Priorités

1. **Collaboration** : Collaborer avec des partenaires traditionnels et non traditionnels pour optimiser le réseau et accroître l'incidence de la participation aux activités sportives et aux activités de loisir de qualité.
2. **Responsabilisation et mobilisation** : Responsabiliser et mobiliser des partenaires traditionnels et non traditionnels afin qu'ils reconnaissent et exploitent le pouvoir de la participation à des sports et des loisirs de qualité.



Indicateurs de rendement clés

- ◆ Renouveau de la Politique sur le sport et les loisirs pour le Nouveau-Brunswick et appui de celle-ci par un certain nombre de ministères.
- ◆ Établissement de partenariats avec des ministères et associations clés (p. ex. Société de développement régional, Environnement et Gouvernements locaux, Santé, Éducation, Développement social, Sécurité publique).
- ◆ Meilleure compréhension de la part de la Direction des besoins des intervenants clés en ce qui a trait à la gouvernance et à la capacité organisationnelle.
- ◆ Concertation des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pour les possibilités de formation et de perfectionnement facilitées par la Direction, p. ex. forums sur la gouvernance et le bénévolat, transfert des connaissances, leadership communautaire.

5 Efficacité opérationnelle

Assurer un niveau optimal d'efficacité et d'efficience opérationnelle au sein de la Direction.

Priorités

1. **Technologie** : Utiliser efficacement la technologie pour maximiser l'efficacité et l'efficience.
2. **Responsabilisation et prise de décisions fondées sur des données probantes** : Améliorer la responsabilisation et implanter un mécanisme de collecte et d'échange systématiques d'information pour la prise de décisions éclairées.
3. **Perfectionnement professionnel** : Soutenir le perfectionnement professionnel du personnel afin que nous soyons des experts de premier plan dans le domaine.
4. **Communication** : Améliorer les processus de communication internes et externes.
5. **Rationalisation** : Rationaliser et normaliser tous les processus de demande de toutes les subventions et de tous les programmes, réduire le chevauchement et vérifier constamment l'efficacité.
6. **Planification** : Maintenir les processus de planification stratégique et opérationnelle de la Direction.

Indicateurs de rendement clés

- ◆ Utilisation efficace des outils de webinaire et de la présence sur les médias sociaux (visionnements, partages, gazouillis partagés, etc.).
- ◆ Programmes de subventions et services ayant fait l'objet d'une amélioration des processus et dotés de données de référence et de composantes d'évaluation.
- ◆ Possibilités de formation et de perfectionnement professionnel suivies par le personnel... en général, possibilités liées au travail de la Direction, mais se rapportant aussi expressément à des groupes traditionnellement sous-représentés ou à des populations marginalisées.
- ◆ Un plan de communication bien défini.
- ◆ Satisfaction de la clientèle à l'égard des programmes et des services de la Direction.
- ◆ Préparation et examen trimestriel d'un plan stratégique et d'un plan opérationnel.

